IL FAUT BEAUCOUP PRIER

Pour cette raison, Nous vous exhortons vivement de nouveau, Vénérables Frères, afin que vous prescriviez des

prières publiques et que vous invitiez vos fidèles à obtenir de Dieu la paix et la concorde des peuples, de telle sorte que, sous les auspices de la religion, s'organise une sainte croisade, en opposition aux luttes désordonnées desquelles découlent tant de calamintés pour la société humaine.

Certainement, vous savez qu'au milieu de la nuit précédant la fête de l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie, Nous célébrerons le Sacrifice eucharistique et que Nous ferons parvenir, au moyen de la radio, à tous les auditeurs, Notre voix implorante. En cette sainte nuit, spécialement, Nous désirons que tous les fidèles, unis au Vicaire du Christ, avec l'efficace intercession de la Très Sainte Vierge Immaculée, supplient le Père des miséricordes afin que, les haines cessant, toutes les choses étant réglées avec justice et équité, resplendisse finalement sur chaque peuple et chaque nation une paix complète et certaine.

Nous désirons encore que, pendant la neuvaine préparatoire à Noël, soient renouvelées dans ce but, avec la même ferveur, des prières au divin Enfant, pour obtenir que cette paix, annoncée par les anges aux hommes de bonne volonté sur le berceau du Christ, puisse éclore

et s'établir solidement sur toute la terre.

IL FAUT PRIER POUR LA LIBERTÉ DE L'EGLISE CATHOLIQUE ET POUR LES PERSÉCUTÉS Et qu'on n'oublie pas de prier le Rédempteur et sa Mère divine, pour que la religion catholique, qui est la plus sûre base de la vie humaine et civile, puisse jouir de

la liberté qui lui est due dans toutes les nations et pour que ceux qui souffrent des persécutions pour la justice, qui sont en prison pour avoir avec acharnement défendu les droits sacrés de l'Eglise, qui ont été arrachés de leurs sièges épiscopaux, qui vivent misérablement loin de leur patrie et de leur famille, ou qui sont encore prisonniers puissent obtenir le réconfort céleste et finalement réaliser ce qui est l'objet de leurs vœux les plus ardents et de leurs désirs les plus vifs.

Nous sommes sûr, Vénérables Frères, que, avec ce zèle et cette diligence pastorale qui vous sont habituels, vous communiquerez Notre paternelle exhortation à Notre clergé et au peuple de la manière

que vous estimerez la plus opportune.

Et de même, Nous sommes certain que tous Nos chers fils dans le Christ, disséminés dans toutes les parties du monde, répondront avec

un empressement spontané à Notre invitation.

En attendant, en appel aux grâces divines, et en témoignage de Notre amour paternel, Nous donnons de tout cœur la Bénédiction apostolique à tous et à chacun de vous, Vénérables Frères, à vos fidèles, et particulièrement à ceux qui prient selon Notre intention présente.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 6 décembre de l'année du

très grand Jubilé, la douzième de Notre Pontificat.

PIUS PP. XII.